

Livret d'accueil du participant

Vous êtes médecin et vous avez choisi une formation organisée par URGENCES DPC, nous vous en remercions. Nous espérons vivement que celle-ci vous satisfera et vous permettra d'atteindre l'objectif pédagogique fixé et ainsi de progresser dans vos apprentissages et acquisitions.

MODALITES D'INSCRIPTION

Lien d'inscription Urgences DPC : <https://www.urgencesdpc.org/>

Si vous êtes médecin salarié :

Vous devez vous tourner vers la direction des affaires médicales de votre établissement et vous aurez deux options de financement :

- **Soit l'établissement vous prend en charge mais vous demande d'avancer les frais.** Dans ce cas vous devez compléter le bulletin d'inscription en cochant « avance de frais » et nous l'envoyer avec votre règlement. L'établissement vous remboursera secondairement sur facture.

Dans ce cas une confirmation et validation d'inscription vous sera envoyée dès réception du bulletin d'inscription complété et de votre règlement.

- **Soit l'établissement demande une convention,** dans ce cas vous devez cocher « convention » et compléter votre partie et demander au service formation de compléter sa partie. A réception du bulletin d'inscription complété par les deux parties, Urgences DPC enverra la convention à l'établissement pour signature. Vous n'aurez pas à avancer de frais car l'établissement financera directement votre formation.

Si vous êtes médecin libéral

Vous devez avancer les frais. Urgences DPC vous remboursera quand l'agence DPC l'aura remboursé. Vous devez créer votre compte sur <https://www.agencedpc.fr/professionnel/>

Il faut vous munir au préalable des informations administratives suivantes, sous format PDF :

- *numéro RPPS à 11 chiffres (disponible sur l'annuaire du site du CNOM)*
- *votre R.I.B.*
- *votre carte CPS recto-verso.*
- *votre attestation de cotisation au Conseil de l'Ordre des Médecins.*

S'inscrire à la session avec le N° de l'action sur www.agencedpc.fr :

- Connectez-vous à votre espace personnel sur le site <http://www.agencedpc.fr> puis cliquer sur l'onglet « inscription » et « rechercher une action/s'inscrire »
<https://www.agencedpc.fr/formations-dpc-rechercher-un-dpc>
- A gauche de votre écran, rendez-vous dans la rubrique « Rechercher une action »
- Saisissez la référence de l'action 64292325..... et sélectionnez « Rechercher »
- Cliquez sur le bouton « Détail » à droite
- Allez dans la rubrique « Liste sessions » choisissez session N°xxx. puis cliquer sur le bouton « s'inscrire ».

MODALITES LOGISTIQUE

Si votre formation a lieu à la Maison de l'urgence à Paris, vous avez la possibilité d'une prise en charge transport et hotel par votre établissement.

La station la plus proche est la « Gare du Nord » RER B/D et ligne 4/5

Nous sommes à 15 mn de la gare de Lyon (à 1 station par le RER D) et 25 mn de la gare Montparnasse (direct par la ligne 4)

Nous sommes également à 7 mn de la station « Poissonnière » (ligne 7).

Nous avons une convention avec **l'hotel Lucien et Marinette** 11 rue de Chabrol 75010 Paris à 160 € la nuitée avec petit déjeuner, il est à 5 mn à pieds.

Mail : contact@lmhotel.paris , tél : +33.(0)1.47.70.06.77, site : www.lmhotel.paris

Si votre session a lieu à la maison de l'urgence, un plateau repas vous sera offert lors de la pause déjeuner.

Si votre formation a lieu au Palais des congrès à Paris lors du congrès Urgences

Pour vous y rendre :

METRO : Ligne 1, Station Porte Maillot - sortie 3

RER : Ligne C, Station Neuilly - Porte Maillot

BUS : Lignes 43, 73, 82, 244, PC

Depuis l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle - 30 minutes en taxi

RER B direction Saint-Rémy-lès-Chevreuse jusqu'à Châtelet - Les Halles, métro ligne 1 direction La Défense jusqu'à Porte Maillot

Depuis l'aéroport Paris-Orly - 45 minutes en taxi

Orlyval jusqu'à Antony, RER B direction Aéroport Charles de Gaulle jusqu'à Châtelet - Les Halles, métro ligne 1 direction La Défense jusqu'à Porte Maillot

HOTEL : Hotel Novotel La défense, Ibis La Défense

Si votre formation a lieu en classe virtuelle

Vous recevrez votre lien de connexion quelques jours auparavant, vous devez vous connecter ¼ h avant l'horaire afin de tester votre connexion. Vous aurez accès au replay pendant un mois.

MODALITES DE PARTICIPATION A UNE SESSION DPC

Vous devrez émarginer en début et en fin de session.

Valider votre session DPC, c'est participer aux 3 étapes :

Seule la participation complète conditionne la validation de votre DPC et permet d'établir le certificat de validation en fin de parcours ainsi que votre indemnisation.

La première étape

C'est la partie analyse de vos pratiques. Vous devez vous connecter sur urgencesdpc.org après vous êtes identifié pour répondre à un double questionnaire portant sur l'analyse et l'évaluation de vos pratiques et non sur l'analyse de vos connaissances. Par ailleurs, vous aurez à effectuer une lecture d'articles sélectionnée par nos experts.

La deuxième étape

Elle est « présentielle et cognitive ». Attention votre présence est obligatoire 15 minutes avant le démarrage de la session, afin de satisfaire aux contraintes administratives.

L'atelier se déroulera avec l'animation interactive d'experts et d'animateurs formés à la pédagogie.

Les présentations tiennent compte de l'analyse de vos pratiques. La pédagogie est tournée vers des échanges interactifs, elle est sans jugement de valeurs.

Cette session vous permettra de comparer vos prises en charge avec celles de vos collègues et des experts en fonction des référentiels de la spécialité.

Nous sommes bien dans le domaine de la pratique et non pas de la connaissance.

Des axes d'amélioration seront envisagés par les intervenants, les participants pourront eux aussi se positionner sur ces mesures correctives visant à améliorer les pratiques professionnelles en tenant compte des contraintes du système de santé. Votre présence à cette étape n°2 nécessite une authentification.

La troisième étape

Elle consiste à remplir, à distance, sur votre espace personnel d'urgencesdpc.org un questionnaire de mesure d'impact de la démarche après la session présentielle. Vous devrez répondre au même questionnaire préparé par les intervenants objectivant vos pratiques éventuellement « actualisées ».

Cette étape permettra d'analyser et d'évaluer l'impact de la session de formation sur vos pratiques. Vos résultats feront l'objet d'une synthèse qui vous sera communiquée.

Vous devrez également remplir un deuxième questionnaire de satisfaction portant sur l'évaluation globale du parcours DPC que vous avez suivi et organisé par Urgences DPC.

Attention : pour cette troisième étape, vous devrez vous reconnecter sur la plateforme en respectant les temps de connexion. Par ailleurs, vous aurez à effectuer hors connexion une lecture d'articles sélectionnée par nos experts.

En dehors de cette période l'accès à la plateforme sera impossible. Nous devons respecter cette consigne fixée par l'ANDPC.

Nous vous rappelons l'importance de suivre les 3 étapes : non respectée = pas de validation du DPC et pas d'indemnisation de présence.

Si toutes les étapes ont été respectées, vous recevrez :

- ✘ Un lien pour télécharger les documents pédagogiques de votre session
- ✘ Votre attestation de présence
- ✘ Votre attestation de validation DPC
- ✘ Votre facture (la formation sera en copie si une convention a été établie)

Nos intervenants

URGENCES DPC choisit les intervenants parmi des experts reconnus en médecine d'urgence sur le thème requis. La médecine d'urgence est une spécialité regroupant de nombreuses spécialités : traumatologie, douleur, cardiologie, échographie, réanimation,

La qualité du feed-back : le formateur se tient à votre disposition pour répondre à vos questions par e-mail.

Notre équipe est à votre disposition

Isabelle BOUST, référente administrative DPC, secretariat@urgencesdpc.org

Vanina FALLENI, référente DPC congrès annuel, vanina.falleni@mcocongres.com

Dr Patrick MIROUX, référent DPC Classe virtuelle patrick_miroux@yahoo.fr

Dr Jean-Paul FONTAINE, référent handicap jean-paul.fontaine@aphp.fr

Pr Patric RAY, référent pédagogique patrick.ray@chu-dijon.fr

Nos ressources

Dans le cadre des formations à distance, URGENCES DPC dispose d'un système de Visio conférence performant : WEBEX format webinaire. Cet outil vidéo et audio permet de suivre une formation très aisément avec la présentation projetée en direct à l'écran. Un outil pensé pour les formations en ligne avec la possibilité d'échanger entre stagiaires via le chat, un onglet Questions/Réponses dédié à l'envoi des questions à l'intervenant.

Pour les classes virtuelles, le format est systématiquement : deux intervenants, un modérateur spécialiste du thème abordé et le responsable technique pour vous accompagner au mieux pendant votre formation à distance.

Pour les sessions à la maison de l'urgence, la grande salle est dotée d'une télé de 98 pouces équipée du système webex, une autre salle est dédiée aux ateliers.

Votre attestation de présence vous sera remise en fin de session.

Dans les jours qui suivent la formation, les supports pédagogiques (présentation, articles, bibliographie, fiche outil....), le lien replay pour réviser la formation, l'attestation DPC et la

facture vous seront transmis par mail.

Pour le congrès annuel, nous disposons d'une plateforme e-Congrès pour une expérience vivante et interactive, participer en direct en posant vos questions aux intervenants en direct, en même temps que les congressistes en présentiel, avec la possibilité de visionner pendant 3 mois les interventions.

La gestion et le développement technique de cette plateforme dédiée e-Congrès sont confiés à notre partenaire historique, MCO Congrès, expert dans les solutions informatiques dédiées à l'évènementiel. Ce partenariat nous permet de vous proposer solutions fiables et adaptées pour la diffusion du contenu scientifique, avant, pendant et après notre congrès.

Accessibilité aux situations de handicap

Pour toutes nos formations, nous réalisons une étude préalable pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée. De plus, en fonction des demandes, nous pouvons nous rapprocher des partenaires spécialisés AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées).

Règlement intérieur

Notre règlement intérieur peut être téléchargé sur notre site internet : [lien](#)

Notre démarche évaluation et qualité

URGENCES DPC est un organisme de formation

N° formation continue : 11 75 533 26 75

N° Id Datadock : 00 73 110

Qualiopi est en cours de certification

Dans le cadre de notre démarche qualité, nous questionnons systématiquement les stagiaires sur

l'atteinte de l'objectif pédagogique et la qualité des interventions suivies.

Nous interrogeons parallèlement le prescripteur de l'action pour connaître :

- Le niveau de satisfaction du service de formation continue
- l'impact des formations dans les mises en pratiques et le retour dans l'environnement professionnel.
- Le niveau de recommandations concernant notre organisme